

Abidjan le 26 octobre 2017 : Première édition du Congrès Régional des Experts Comptables de l'UEMOA - Discours de Monsieur Adama KONE, Ministre de l'Economie et des Finances

- **Monsieur le Ministre de l'Economie de la République du Bénin ;**
- **Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;**
- **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;**
- **Monsieur le Secrétaire Permanent de l'OHADA ;**
- **Mesdames et messieurs les Présidents des Organisations internationales, régionales et sous-régionales ;**
- **Monsieur le Président de l'Ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire ;**
- **Messieurs les Présidents et membres des Ordres de l'UEMOA, de la France, du Maroc, de la Tunisie, du Ghana et du Nigéria ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;**
- **Mesdames et Messieurs les opérateurs économiques ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés de banques et d'assurances en Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'administration centrale ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers amis de la presse ;**
- **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un grand intérêt que je prends la parole, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la **première édition du Congrès Régional des Experts Comptables de l'UEMOA.**

Je voudrais, de prime abord, adresser à toutes et à tous mes salutations chaleureuses, pour votre présence qui traduit l'importance que revêt ces assises dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de l'information financière, indispensable à l'atteinte des objectifs de développement de nos Etats et à l'équilibre de notre zone économique et monétaire.

Il me plaît également d'exprimer, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire et de son Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, le traditionnel AKWABA, c'est-à-dire la cordiale bienvenue à **Monsieur le Ministre de l'Economie de la République du Bénin** ainsi qu'à tous les participants et Experts Comptables qui nous viennent des pays frères.

J'associe à ces remerciements, les organisateurs de ce Congrès et, en particulier, le Président de l'Ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire, pour avoir su relever le défi de l'organisation et de la tenue effective de cette première édition du Congrès des professionnels de la comptabilité de l'UEMOA.

Je tiens, en outre, à vous traduire la fierté et les remerciements du Gouvernement ivoirien pour l'honneur fait à notre pays, d'abriter cette première édition. Ce choix témoigne, à mon sens, de votre confiance en la Côte d'Ivoire qui a pleinement retrouvé la place qui est la sienne au sein de l'UEMOA.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Les caractéristiques de l'économie mondiale actuelle, fortement globalisée, ont amené la profession comptable, aussi bien dans nos administrations publiques que dans le secteur privé, à modifier profondément ses pratiques, ses concepts et sa sémantique ; d'où les

incessantes adaptations du métier et de nouvelles compétences exigées des professionnels.

Toutes les décisions prises par nos gouvernements et leurs institutions pour l'orientation économique, sont basées sur la fiabilité et la qualité de l'information financière, gages de transparence et de bonne gouvernance.

En effet, faut-il le rappeler, la bonne gouvernance économique et le respect des droits humains constituent autant de signaux qui attirent les investissements étrangers.

A cet égard, le professionnel comptable est universellement reconnu comme le principal garant de la sécurité financière des entités et des économies nationales. D'où l'importance de **la fonction comptable dans la mutation de l'Afrique.**

Dès lors, il est importe que tous les Comptables publics et Privé consolident leurs relations en vue de faire la promotion de la bonne gouvernance.

Ce congrès, qui est le signe de votre engagement à apporter votre contribution aux objectifs de croissance et de développement économique de notre région, se tient dans un contexte de mutation de l'environnement, influencée par les progrès techniques et les avancées technologiques.

Cette rencontre devrait servir à créer un cadre d'échange et de travail permettant le renforcement de la coopération entre les différents pays participants, la valorisation de votre métier de producteur et de certificateur de l'information financière ainsi que la promotion de la profession comptable en Afrique et particulièrement dans l'UEMOA.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs

Le cadre réglementaire et légal dans la zone OHADA, en matière de comptabilité et de transparence financière a évolué favorablement depuis les années 2000.

Ainsi l'environnement normatif de la profession comptable, depuis l'adoption de l'Acte Uniforme OHADA, a permis d'élaborer un référentiel comptable commun, le Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires (**le SYSCOHADA**) et l'adoption des normes internationales d'audit (ISA) de la Fédération Internationale des Experts-comptables (IFAC), à travers le Règlement n°01 de l'OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit, approuvé le 09 juin 2017 à Conakry (Guinée).

Ce cadre a été complété par des dispositions légales ou réglementaires spécifiques notamment dans le domaine bancaire (Plan Comptable des Banques) et des assurances (Code CIMA)

Dans sa conception, le SYSCOHADA réformé au travers de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière, approuvé le 26 janvier 2017 à Brazzaville (Congo) apporte une plus grande convergence vers les normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Au niveau de l'UEMOA, il existe également un dispositif spécifique chargé de veiller à la bonne application du système comptable et d'en assurer l'adaptation aux évolutions de l'environnement comptable, économique et juridique.

Plusieurs Directives et Règlements ont fixé, à cet effet, le cadre juridique dudit dispositif, notamment par la création d'un Ordre National des Experts Comptables et des Comptables agréés ; l'institution d'un Conseil Permanent de la Profession Comptable et d'un Conseil Comptable Ouest Africain.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs

Au niveau de nos Administrations Publiques, il est noté également que les systèmes financiers publics des Etats de l'UEMOA ont évolué dans le contexte contemporain de la nouvelle gouvernance financière publique.

Sur la base des standards internationaux, l'UEMOA, à travers la Directive n° 9/2009/CM/UEMOA portant Plan Comptable de l'Etat, a bâti un cadre plus rigoureux qui harmonise les pratiques financières dans les Etats membres.

Ce cadre dénommé cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, est la boussole de la transformation des systèmes financiers de nos Etats.

Ainsi, les bases normatives et institutionnelles des systèmes financiers publics renouvelées ont favorisé de nouvelles normes de gestion financière publique, axée sur les résultats, avec une plus grande responsabilisation des acteurs, notamment les comptables publics.

Les mécanismes et outils de pilotage de la gestion financière de nos Administrations ont introduit la responsabilité managériale à travers des outils de pilotage empruntés au secteur privé.

La distinction traditionnelle entre comptabilité publique et comptabilité privée tend ainsi à s'estomper, les référentiels tendent à s'uniformiser, les outils informatiques sont alignés sur les bonnes pratiques du marché et la certification des comptes publics obéit aux mêmes processus que ceux utilisés dans les entreprises.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Notre espace économique commun qui ambitionne de se positionner en véritable hub économique du continent africain, doit offrir un bon environnement des affaires et conduire son expansion dans un contexte de mondialisation de plus en plus complexe et hautement concurrentiel.

Pour ce faire, la profession comptable dans l'UEMOA doit envisager son avenir à la lumière de l'évolution des normes comptables internationales ainsi que des normes d'exercice de la profession comptable recommandées au plan mondial.

Dans cette perspective, en tant que partenaires de nos Etats et des entreprises, votre engagement à accompagner l'accélération de l'émergence de notre Union Economique devrait nous aider, par la qualité de l'information financière disponible, à mieux collecter les ressources de nos Etats et à améliorer la gestion desdites ressources pour une meilleure prise en compte de nos ambitions de développement.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Ce congrès vient donc à point nommé, pour approfondir l'ensemble des questions d'ordre pratique et réglementaire se rapportant à l'épanouissement du comptable dans l'exercice de sa mission au sein de l'espace UEMOA.

Il s'agira également de faire des propositions concrètes en vue de la mise en œuvre intégrale du règlement n°05/2006/CM/UEMOA relatif à la libre circulation et à l'établissement des Experts Comptables agréés ressortissants de l'Union.

Aussi voudrais-je vous exhorter à continuer d'appuyer nos Etats dans la mise en œuvre des réformes du cadre harmonisé des finances publiques.

A cet effet, je voudrais vous encourager à prendre une part active aux travaux scientifiques de ce jour, dont les recommandations et conclusions sont attendues par nos plus hautes autorités, au niveau de notre Union.

Je voudrais vous réaffirmer la disponibilité de l'Etat de Côte d'Ivoire à soutenir vos initiatives, dans les instances de l'UEMOA, afin de

permettre aux professionnels de la comptabilité de continuer à jouer leur rôle primordial d'acteurs incontournables de développement économique de notre région.

Je suis convaincu que les résultats de vos travaux seront à la hauteur de la qualité des congressistes dont je ne doute aucunement.

C'est sur ces mots que, tout en vous souhaitant d'excellents travaux, je déclare ouverte, la première édition du Congrès Régional des Experts Comptables de l'UEMOA.

Je vous remercie de votre attention.